

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

BFI Canada Ltd. – Rapport de gestion pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

Conversion

En vertu du plan d'arrangement, la conversion du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») d'une fiducie de revenu à une société par actions s'est soldée par l'attribution aux porteurs de parts du Fonds de une action ordinaire de BFI Canada Ltd. (la « société ») par part de fiducie détenue en date de la conversion, soit le 1^{er} octobre 2008. La part de catégorie A détenue par IESI Corporation (« IESI ») a été rachetée par le Fonds pour la somme de 10 \$, et IESI a souscrit 11 137 actions spéciales à droit de vote en contrepartie d'un versement en espèces de 10 \$. Les actions privilégiées de participation (les « APP ») émises par IESI sont demeurées en circulation et échangeables contre des actions ordinaires de la société, selon un ratio de une pour une, au lieu de l'être contre des parts du Fonds. Les états financiers consolidés de la société ont été préparés selon la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs. Sauf pour les chiffres du bilan consolidé au 31 décembre 2008, les chiffres correspondants présentés dans le présent document sont ceux du Fonds.

Avertissement à l'égard de l'information prospective

Le présent document peut contenir de l'information prospective relative aux activités de la société ou à son milieu d'exploitation, laquelle s'appuie sur des estimations, prévisions et projections. L'information prospective ne garantit pas le rendement futur, et elle comporte des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prévoir ou qui échappent au contrôle de la direction. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations, prévisions ou projections. Ces facteurs comprennent ceux qui sont présentés dans la notice annuelle de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et la circulaire d'information de la direction de la société datée du 23 mars 2009. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier à cette information prospective. De plus, cette information prospective est valide uniquement à la date à laquelle elle est rédigée. Bien que l'information prospective comprise dans les présentes soit fondée sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, les lecteurs doivent savoir que les résultats réels pourraient différer. En outre, la direction n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux, à moins que la loi ne l'exige.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 29 avril 2009. Conformément à l'abrégé 170 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), intitulé « Conversion d'une entité sans personnalité morale en personne morale », le plan d'arrangement et l'échange des parts de fiducie du Fonds contre des actions ordinaires de la société selon un ratio de une pour une en découlant ne constituaient pas un changement de contrôle. Par conséquent, les états financiers consolidés de la société ont été préparés selon la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs. Aux fins du rapport de gestion, le terme « société » se rapporte à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société et du Fonds, ainsi que de leurs filiales respectives, pour toutes les périodes couvertes par les présentes. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés (les « états financiers ») de la société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers de la société, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre terminé le 31 mars 2008 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, déposés sur le site www.sedar.com.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Aperçu de la société

La société, par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, est l'une des plus importantes entreprises nord américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux, pour des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de cinq provinces canadiennes, ainsi que de dix États et du district de Columbia, aux États-Unis. La société offre des services à plus de 1,8 million de clients et ses actifs de collecte et de décharge sont intégrés verticalement.

Le secteur canadien de la société exerce ses activités sous la marque BFI Canada et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Ce secteur offre des services dans vingt marchés canadiens et exploite cinq décharges, quatre stations de transfert, sept installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Les secteurs américains du sud et du nord-est de la société (collectivement « le secteur américain » ou « les secteurs américains ») exercent leurs activités sous la marque IESI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland et dans le district de Columbia. Ce secteur offre des services dans 39 marchés américains et exploite 16 décharges, 28 stations de transfert, 11 installations de récupération de matières et une activité de transport.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Points saillants – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ou par part de fiducie et les montants par action privilégiée de participation [les « APP »], à moins d'indication contraire.)

Points saillants financiers

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2009	2008 (1)
Résultats d'exploitation		
Produits	278 818 \$	244 347 \$
Charges d'exploitation	163 357	147 148
Frais de vente, généraux et administratifs	37 434	30 341
Bénéfice avant les éléments suivants (le « BAIIA ^(A) »)	78 027	66 858
Amortissement	46 564	42 577
Intérêts sur la dette à long terme	11 461	13 374
Frais de financement	383	-
(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(167)	40
Perte nette (gain net) de change	104	(624)
Perte nette sur les instruments financiers	660	9 047
Autres charges	37	31
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	18 985	2 413
Charge (économie) d'impôts nette	6 726	(8 061)
Bénéfice net	12 259 \$	10 474 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	10 519 \$	8 776 \$
Bénéfice net par action ou par part de fiducie moyenne pondérée, de base	0.18 \$	0.15 \$
Bénéfice net par action ou par part de fiducie moyenne pondérée, dilué	0.17 \$	0.15 \$
Actions ou parts de fiducie et APP en circulation		
Nombre moyen pondéré d'actions ou de parts de fiducie en circulation	59 306	57 568
Nombre moyen pondéré d'APP en circulation	11 137	11 138
Nombre moyen pondéré d'actions ou de parts de fiducie et d'APP en circulation	70 443	68 706
Nombre total d'actions ou de parts de fiducie et d'APP en circulation	78 481	68 706
Investissements de remplacement et investissements de croissance⁽¹⁾		
Investissements de remplacement et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de remplacement ») (voir page 12)	15 523 \$	8 929 \$
Investissements de croissance et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de croissance »)	9 598	12 480
Total des investissements de remplacement et des investissements de croissance	25 121 \$	21 409 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation et flux de trésorerie disponibles^{(B), (1)}		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	60 978 \$	42 934 \$
Flux de trésorerie disponibles ^(B) (voir page 10)	37 724 \$	30 783 \$
Flux de trésorerie disponibles ^(B) par action ou part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	0.54 \$	0.45 \$
Dividendes et distributions déclarés		
Dividendes ou distributions déclarés (action ou part de fiducie)	16 836 \$	26 164 \$
Dividendes déclarés (APP)	2 784	5 063
Total des dividendes et des distributions déclarés	19 620 \$	31 227 \$
Total des dividendes ou des distributions déclarés par action ou part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	0.28 \$	0.45 \$

Note :

(1) Le bénéfice net présenté dans le présent rapport de gestion a été retraité pour tenir compte de l'adoption d'une nouvelle norme comptable

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

à l'égard de la part des actionnaires sans contrôle (se reporter à la note 4 des états financiers consolidés). En outre, les flux de trésorerie disponibles(B) ainsi que les investissements de remplacement et les investissements de croissance ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Se reporter aux pages 10 et 12 du présent rapport de gestion pour plus de détails sur les calculs et les méthodes connexes.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Points saillants financiers pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

	Trimestre terminé le 31 mars
Augmentation des produits	34 471 \$
Augmentation en pourcentage des produits	14.1 %
Augmentation du BAIIA ^(A)	11 169 \$
Augmentation en pourcentage du BAIIA ^(A)	16.7 %
Augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	18 044 \$
Augmentation en pourcentage des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	42.0 %
Augmentation des flux de trésorerie disponibles ^(B)	6 941 \$
Augmentation en pourcentage des flux de trésorerie disponibles ^(B)	22.5 %

Autres points saillants pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

- Le 6 mars 2009, la société a conclu son appel public à l'épargne visant 8 500 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ l'action pour un produit brut total de 80 750 \$. La société a affecté le produit net de cet appel public à l'épargne, soit environ 61 500 \$ US, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de sa facilité de crédit à long terme américaine.
- Le 30 mars 2009, la société a conclu l'option en cas d'attribution excédentaire de son appel public à l'épargne visant 1 275 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ l'action pour un produit brut total de 12 113 \$. La société a affecté le produit net de cette option en cas d'attribution excédentaire, soit environ 9 500 \$ US, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de sa facilité de crédit à long terme américaine.
- Au 31 mars 2009, le ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^(A) de la société calculé selon les modalités des facilités de crédit à long terme au Canada et aux États-Unis était de 1,96 et de 3,44 fois, respectivement.

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des taux de change, sauf indication contraire.)

Taux de change

La société présente ses résultats financiers en dollars canadiens. Par conséquent, les variations du taux de change entre le Canada et les États-Unis ont une incidence sur la valeur des résultats d'exploitation de la société aux États-Unis une fois ceux-ci convertis en dollars canadiens. Les résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant en vertu de laquelle le taux de change moyen en cours entre le Canada et les États-Unis pendant la période visée est appliqué. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu et sont uniquement compris dans la détermination du bénéfice net lorsqu'une diminution de l'investissement de la société dans ses établissements étrangers survient.

La situation financière et les résultats d'exploitation des secteurs américains ont été convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change suivants :

	2009			2008		
	États consolidés des résultats et du résultat étendu			États consolidés des résultats et du résultat étendu		
	Bilan consolidé			Bilan consolidé		
	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative
31 décembre				1.225 \$		1.067 \$
31 mars	1.260 \$	1.245 \$	1.245 \$	1.028 \$	1.004 \$	1.004 \$

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Incidence du taux de change sur les résultats consolidés

Le tableau suivant a été préparé pour aider les lecteurs à évaluer l'incidence du taux de change sur les résultats consolidés de la société pour le trimestre terminé le 31 mars 2009.

	Résultats de la société présentés pour 2009 moins les résultats de la société pour 2008	Incidence du taux de change ⁽²⁾	Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Points saillants financiers			
Produits	34 471 \$	36 885 \$	(2 414) \$
Charges d'exploitation	16 209	22 744	(6 535)
Frais de vente, généraux et administratifs	7 093	4 809	2 284
BAIIA ^(A)	11 169	9 332	1 837
Amortissement	3 987	6 288	(2 301)
Intérêts sur la dette à long terme	(1 913)	1 648	(3 561)
Frais de financement	383	-	383
Gain net (perte nette) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(207)	(12)	(195)
Perte nette (gain net) de change	728	27	701
Perte nette sur les instruments financiers	(8 387)	109	(8 496)
Autres charges	6	7	(1)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	16 572	1 265	15 307
Charge d'impôts nette	14 787	526	14 261
Bénéfice net	1 785 \$	739 \$	1 046 \$
Revue de l'exploitation			
Produits – Canada	2 628 \$	- \$	2 628 \$
Produits – sud des É.-U.	19 868	19 309	559
Produits – nord-est des É.-U.	11 975	17 576	(5 601)
Total des produits	34 471 \$	36 885 \$	(2 414) \$
Charges d'exploitation – Canada	(607) \$	- \$	(607) \$
Charges d'exploitation – sud des É.-U.	8 152	11 536	(3 384)
Charges d'exploitation – nord-est des É.-U.	8 664	11 208	(2 544)
Total des charges d'exploitation	16 209 \$	22 744 \$	(6 535) \$
Frais de vente, généraux et administratifs – Canada	1 534 \$	- \$	1 534 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – sud des É.-U.	3 457	2 685	772
Frais de vente, généraux et administratifs – nord-est des É.-U.	2 102	2 124	(22)
Total des frais de vente, généraux et administratifs	7 093 \$	4 809 \$	2 284 \$
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	18 044 \$	6 097 \$	11 947 \$
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	6 941 \$	4 448 \$	2 493 \$
Investissements de remplacement et de croissance			
Total	3 712 \$	2 868 \$	844 \$
Investissements de remplacement – Canada	3 339 \$	- \$	3 339 \$
Investissements de remplacement – É.-U.	3 255 \$	1 787 \$	1 468 \$
Investissements de croissance – Canada	(2 251) \$	- \$	(2 251) \$
Investissements de croissance – É.-U.	(631) \$	1 081 \$	(1 712) \$

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Note :

⁽²⁾ Les résultats des secteurs américains, présentés en dollars américains, pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 sont multipliés par la différence entre le taux de change moyen de 2009 et celui de 2008.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Produits

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	278 818 \$	244 347 \$	34 471 \$
Canada	88 396 \$	85 768 \$	2 628 \$
É.-U. – sud	99 684 \$	79 816 \$	19 868 \$
É.-U. – nord-est	90 738 \$	78 763 \$	11 975 \$

Produits par type de service

	Trimestre terminé le 31 mars 2009			
	Canada	Canada – pourcentage des produits bruts	É.-U. – en dollars américains	É.-U. – pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	38 754 \$	39.2 %	45 895 \$	25.9 %
Services à des clients industriels	17 030	17.2 %	25 105	14.2 %
Services à des clients résidentiels	13 885	14.1 %	37 925	21.4 %
Transfert et mise en décharge	23 842	24.1 %	61 504	34.7 %
Recyclage et autres	5 247	5.3 %	6 583	3.7 %
Produits bruts	98 758	100.0 %	177 012	100.0 %
Montants intersociétés	(10 362)		(24 102)	
Produits	88 396 \$		152 910 \$	

Éléments de la croissance des produits bruts – en pourcentages et excluant les taux de change

	Trimestre terminé le 31 mars 2009	
	Canada	É.-U.
<i>Prix</i>		
Prix de base	3,4 %	2,5 %
Surcharges liées au carburant	(0,5) %	(1,2) %
Marchandises recyclées	(0,8) %	(2,5) %
Prix total	2,1 %	(1,2) %
<i>Volume</i>	(2,0) %	(4,2) %
Croissance interne totale	0,1 %	(5,4) %
<i>Acquisitions</i>	3,7 %	2,2 %
Croissance totale des produits bruts	3,8 %	(3,2) %

L'augmentation des produits bruts du secteur canadien s'explique principalement par l'augmentation des prix de base et des acquisitions d'environ 3 200 \$ et 3 500 \$, respectivement. L'augmentation des prix de base est en partie attribuable à une reprise par rapport aux diminutions des prix des marchandises recyclées. La diminution des surcharges liées au carburant est attribuable à la diminution du coût comparatif du carburant diesel. La diminution des volumes, d'environ 1 900 \$, est en grande partie imputable à une diminution des volumes de déchets de tiers acceptés dans les décharges de la société. La direction demeure confiante de recouvrer, au cours de l'exercice, la plus grande partie de la diminution de volume enregistrée au premier trimestre de 2009. Le reste de la variation s'explique par la diminution des prix des marchandises recyclées.

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 21 400 \$, les produits bruts du secteur du sud des États-Unis ont augmenté d'environ 600 \$. Les prix de base sont demeurés vigoureux et ont contribué pour environ 3 200 \$ à l'augmentation comparative. La croissance des prix de base a été principalement contrebalancée par les surcharges liées au carburant d'environ 1 900 \$, principalement en raison de la diminution comparative des prix du carburant

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

diesel. Les diminutions des volumes de construction et de démolition ainsi que des prix de marchandises recyclées ont également été des facteurs de la diminution des produits bruts du secteur du sud des États-Unis.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Déduction faite de l'incidence du taux de change d'environ 21 300 \$, les produits bruts du secteur du nord-est des États-Unis ont diminué d'environ 6 500 \$. La diminution des volumes de collecte, de transfert et de mise en décharge des clients industriels compte pour environ 7 100 \$ de la diminution comparative, alors que la diminution des prix des marchandises recyclées a compté pour un montant additionnel d'environ 4 200 \$ de la diminution dans ce secteur. Les acquisitions, d'environ 3 800 \$, conjuguées à l'augmentation nette des prix, d'environ 1 300 \$, ont partiellement contrebalancé les éléments précédents. Par rapport au trimestre précédent terminé le 31 décembre 2008, le secteur du nord-est des États-Unis de la société a affiché des signes de stabilisation au premier trimestre de 2009. La direction est encouragée par cette tendance et optimiste quant aux perspectives du secteur du nord-est des États-Unis pour le reste de l'exercice 2009.

Charges d'exploitation

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	163 357 \$	147 148 \$	16 209 \$
Canada	45 937 \$	46 544 \$	(607) \$
É.-U. – sud	59 554 \$	51 402 \$	8 152 \$
É.-U. – nord-est	57 866 \$	49 202 \$	8 664 \$

La diminution des charges d'exploitation du secteur canadien s'explique par une diminution des frais d'exploitation des véhicules, en grande partie attribuable à une diminution des prix comparatifs du carburant d'environ 1 100 \$, et par une diminution des frais engagés pour les projets d'aménagement de décharges d'environ 1 000 \$. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation des frais de mise en décharge d'environ 1 500 \$. L'augmentation des frais de mise en décharge découle des services rendus à de nouveaux clients, principalement à la suite d'acquisitions.

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 11 500 \$, les charges d'exploitation du secteur du sud des États-Unis ont diminué. La diminution des charges d'exploitation s'explique par une diminution des frais d'exploitation des véhicules d'environ 3 400 \$, en grande partie attribuable à une diminution des prix du carburant.

Les charges d'exploitation du secteur du nord-est des États-Unis ont également diminué, en excluant l'incidence des taux de change sur la variation d'une période à l'autre de ce secteur, d'environ 11 200 \$. La diminution des volumes d'élimination et des frais de transport liés à des tiers s'avère le principal facteur de cette diminution des charges d'exploitation. La diminution des volumes d'élimination est imputable au ralentissement économique dans la région, alors que la diminution des frais de transport s'explique par la diminution des prix comparatifs du carburant.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	37 434 \$	30 341 \$	7 093 \$
Canada	12 604 \$	11 070 \$	1 534 \$
É.-U. – sud	13 864 \$	10 407 \$	3 457 \$
É.-U. – nord-est	10 966 \$	8 864 \$	2 102 \$

L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs du secteur canadien s'explique par l'augmentation des salaires d'environ 1 300 \$. L'augmentation comparative s'explique par la croissance interne et les acquisitions, par l'augmentation des charges de rémunération versées afin de retenir certains dirigeants et par l'embauche de nouveaux membres du personnel de vente.

En excluant l'incidence du change, les frais de vente, généraux et administratifs du secteur du sud des États-Unis ont augmenté d'environ 800 \$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation du personnel de vente et

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

des charges de rémunération ainsi que par les coûts accrus liés aux installations et au siège social et découle de la croissance interne.

La totalité de l'augmentation du secteur du nord-est des États-Unis est imputable aux taux de change et se chiffre à environ 2 100 \$.

Amortissement

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	46 564 \$	42 577 \$	3 987 \$
Canada	14 103 \$	13 592 \$	511 \$
É.-U. – sud	14 152 \$	12 244 \$	1 908 \$
É.-U. – nord-est	18 309 \$	16 741 \$	1 568 \$

Au total, excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 6 300 \$, l'amortissement a diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de l'amortissement s'explique par des modifications apportées aux estimations à l'égard de la capacité d'enfouissement autorisée future pour la décharge de Seneca Meadows de la société, les coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges étant amortis en fonction d'estimations plus élevées quant à la capacité d'enfouissement.

Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	11 461 \$	13 374 \$	(1 913) \$
Canada	2 955 \$	2 784 \$	171 \$
É.-U.	8 506 \$	10 590 \$	(2 084) \$

Le principal facteur de l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme du secteur canadien est l'augmentation des emprunts à long terme, partiellement contrebalancée par une diminution des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable. Les emprunts du secteur canadien ont augmenté pour répondre aux besoins accrus liés aux acquisitions, à la croissance interne, aux apports de capital à IESI en 2008 et à l'absorption d'une plus grande partie des distributions et des dividendes que la société a versés aux porteurs de parts et aux actionnaires en 2008.

La diminution des intérêts sur la dette à long terme du secteur américain est attribuable à une diminution des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable conjuguée à une diminution des emprunts à long terme. La diminution des emprunts à long terme est principalement attribuable à des remboursements sur ceux-ci au moyen du produit net tiré du placement d'actions de la société en mars 2009 et d'apports en capital du secteur canadien de la société en 2008.

Frais de financement

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	383 \$	- \$	383 \$
Canada	383 \$	- \$	383 \$
É.-U.	- \$	- \$	- \$

La société a engagé des frais de financement additionnels pour mettre à jour les garanties offertes aux prêteurs liées

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

à certains actifs au Canada et pour explorer des options de financement par emprunt qui cadrent avec sa structure.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	(167) \$	40 \$	(207) \$
Canada	(105) \$	(3) \$	(102) \$
É.-U.	(62) \$	43 \$	(105) \$

En 2009, la cession de matériel au Canada et aux États-Unis et de certains actifs liés aux décharges du secteur du sud des États-Unis a donné lieu à un gain net à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

En 2008, la cession de matériel au Canada et aux États-Unis a donné lieu à un gain net et à une perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, respectivement.

Perte nette (gain net) de change

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	104 \$	(624) \$	728 \$
Canada	(32) \$	(5) \$	(27) \$
É.-U.	136 \$	(619) \$	755 \$

En 2008, les gains nets de change réalisés par le secteur américain de la société avaient trait surtout aux gains réalisés lors du règlement de conventions de couverture de change. Ces conventions sont arrivées à échéance en février 2008 et n'ont pas été remplacées.

Perte nette sur instruments financiers

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	660 \$	9 047 \$	(8 387) \$
Canada	98 \$	22 \$	76 \$
É.-U.	562 \$	9 025 \$	(8 463) \$

En 2009, la perte sur instruments financiers du secteur canadien découle des variations de la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. La perte du secteur américain découle des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

En 2008, la perte sur instruments financiers du secteur canadien découlait des variations de la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. Les pertes du secteur américain étaient en majeure partie liées aux swaps de taux d'intérêt, pour environ 7 400 \$, et entièrement imputables à la diminution des taux d'intérêt. L'échéance des conventions de couverture de change est à l'origine d'une tranche d'environ 1 700 \$ de la perte de 2008. Cette perte a été partiellement contrebalancée par un gain minime sur les conventions de couverture relatives au vieux carton ondulé.

Autres charges

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	37 \$	31 \$	6 \$
Canada	- \$	- \$	- \$
É.-U.	37 \$	31 \$	6 \$

Les autres charges comprennent les coûts liés au versement de primes à des cadres relativement à certaines acquisitions.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Charge (économie) d'impôts nette

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Total	6 726 \$	(8 061) \$	14 787 \$
Canada	4 010 \$	(704) \$	4 714 \$
É.-U.	2 716 \$	(7 357) \$	10 073 \$

Au Canada, la charge d'impôts exigibles a augmenté d'environ 1 000 \$. La diminution des pertes pouvant être reportées en avant pour certaines entités en exploitation canadiennes est le principal facteur de l'augmentation de la charge d'impôts exigibles. La tranche résiduelle de l'augmentation de la charge d'impôts exigibles pour le secteur canadien est imputable à une augmentation d'environ 3 700 \$ de la charge d'impôts futurs. L'utilisation des pertes pouvant être reportées en avant au sein des sociétés du secteur canadien a pour conséquence de réduire les actifs d'impôts futurs et d'augmenter la charge d'impôts futurs. Au premier trimestre de 2009, l'utilisation des pertes fiscales reportées en avant comptait pour environ 3 300 \$ de la charge d'impôts futurs de ce secteur, comparativement à une économie d'environ 1 300 \$ pour le premier trimestre de 2008. Le reste de la variation découle d'économies d'impôts futurs nettes constatées pour refléter les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'actifs incorporels et d'immobilisations du secteur canadien.

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 500 \$, la charge d'impôts du secteur américain de la société a augmenté d'environ 9 600 \$ d'une période à l'autre. La charge d'impôts exigibles est demeurée presque inchangée d'une période à l'autre. La charge d'impôts futurs est donc le seul facteur expliquant cette augmentation. Comme c'est le cas pour le secteur canadien, le principal facteur de l'augmentation d'une période à l'autre de la charge d'impôts futurs du secteur américain de la société est l'utilisation des pertes fiscales reportées en avant. Au premier trimestre de 2009, le secteur américain de la société a constaté une charge d'impôts futurs d'environ 2 000 \$ découlant de l'utilisation de pertes fiscales, comparativement à une économie d'environ 4 700 \$ au premier trimestre de 2008. Le reste de la variation découle d'une augmentation des économies d'impôts futurs constatées en 2008 pour refléter les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations du secteur américain.

Part des actionnaires sans contrôle

L'adoption anticipée du chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), le 1^{er} janvier 2009 modifie la présentation, par la société, de la part des actionnaires sans contrôle, qui est passée des capitaux propres mezzanines aux capitaux propres dans son bilan consolidé. La part des actionnaires sans contrôle n'est plus déduite dans le calcul du bénéfice net. Le bénéfice net et chacun des autres éléments du résultat étendu sont plutôt affectés à l'avoir des actionnaires et à la part des actionnaires sans contrôle. L'adoption de ce chapitre a une incidence sur la façon dont la société calcule le bénéfice net présenté dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu, sur la présentation du bénéfice net et de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des flux de trésorerie et sur la présentation de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des capitaux propres.

Autres mesures de rendement – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ou par part de fiducie et les montants par APP.)

Flux de trésorerie disponibles^(B)

Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à rendre la présentation d'information de la société conforme à celle des autres sociétés américaines du secteur des déchets. Les investisseurs et les analystes utilisent ce calcul à titre de mesure de la valeur et des liquidités d'une société. La direction utilise cette mesure non définie par les PCGR pour évaluer son rendement par rapport à celui des autres sociétés situées aux États-Unis, ses principales

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

sources de flux de trésorerie, son utilisation des flux de trésorerie et sa capacité de respecter sa politique en matière de dividendes.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	60 978 \$	42 934 \$	18 044 \$
Exploitation			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 757	10 579	(8 822)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(25 121)	(21 409)	(3 712)
Autres charges	37	31	6
Financement			
Rémunération à base d'actions	(414)	-	(414)
Frais de financement et coûts d'aménagement des décharges (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	383	(728)	1 111
Perte nette (gain net) de change réalisé(e)	104	(624)	728
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	37 724 \$	30 783 \$	6 941 \$

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur le BAIIA^(A)

Le conseil d'administration et la direction de la société calculent d'ordinaire les flux de trésorerie disponibles^(B) au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation. La direction perçoit le BAIIA^(A) comme tenant lieu de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
BAIIA ^(A)	78 027 \$	66 858 \$	11 169 \$
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(25 121)	(21 409)	(3 712)
Charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(1 527)	(245)	(1 282)
Augmentation des charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	924	781	143
Intérêt sur la dette à long terme	(11 461)	(13 374)	1 913
Charge d'impôts exigibles	(3 118)	(1 828)	(1 290)
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	37 724 \$	30 783 \$	6 941 \$

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 4 400 \$, les flux de trésorerie disponibles^(B) ont augmenté d'une période à l'autre. Bien que la société ait pu profiter d'apports accrus au BAIIA^(A) de la part du secteur canadien et du secteur du sud des États-Unis, le BAIIA^(A) du secteur du nord-est des États-Unis a diminué d'une période à l'autre. Au total cependant, le BAIIA^(A) a augmenté d'environ 1 800 \$ d'une période à l'autre, en excluant l'incidence du change. Les apports du secteur canadien et du secteur du sud des États-Unis sont attribuables à des acquisitions et à la croissance interne des produits, jumelées à la diminution des frais d'exploitation des véhicules, découlant principalement de la diminution des prix du carburant. Le recul des apports au BAIIA^(A) du secteur du nord-est des États-Unis s'explique principalement par la diminution des volumes dans la région découlant de la faiblesse de l'économie. La diminution de la dette à long terme, d'environ 3 000 \$ (en excluant l'incidence du change), a également contribué à l'augmentation d'une période à l'autre. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des niveaux de la dette à long terme et des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable, autant au Canada qu'aux États-Unis.

Une augmentation de la charge d'impôts exigibles, d'environ 1 000 \$ (en excluant l'incidence du change), et le moment des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, en hausse d'environ 1 000 \$ (en excluant l'incidence du change), ont partiellement contrebalancé les augmentations précédentes. L'augmentation de la charge d'impôts futurs est entièrement attribuable au secteur canadien. Depuis la conversion de la fiducie de revenu en société par actions, le secteur canadien a perdu la possibilité de placer son bénéfice imposable à l'abri des impôts autrement que par l'utilisation des pertes reportées en avant, lesquelles diminuent à

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

un rythme plus rapide depuis la conversion. La modification apportée à la politique de dividendes de la société par suite de sa conversion contient des mesures à l'égard des obligations en espèces additionnelles au titre des impôts. L'augmentation des charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges s'explique principalement par le moment où les frais de restauration du secteur du nord-est des États-Unis de la société ont été occasionnés.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, définies à titre d'investissements de remplacement et de croissance, s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Remplacement	15 523 \$	8 929 \$	6 594 \$
Croissance	9 598	12 480	(2 882)
Total	25 121 \$	21 409 \$	3 712 \$

Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – remplacement

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de remplacement représentent les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme et sont financées au moyen des flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de remplacement peuvent comprendre certains ou la totalité des éléments suivants : le remplacement d'immobilisations existantes, y compris les véhicules, le matériel, les conteneurs, les compacteurs à déchets, le mobilier, les agencements et le matériel informatique. Les investissements de remplacement comprennent également l'ensemble des dépenses engagées relativement à la construction liées aux décharges en exploitation de la société, principalement en ce qui a trait à la construction de cellules.

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 1 800 \$, les investissements de remplacement ont augmenté d'environ 4 800 \$. L'augmentation est répartie entre le secteur canadien et le secteur américain de la société, à hauteur d'environ 3 300 \$ et 1 500 \$, respectivement. L'augmentation pour le secteur canadien est liée en grande partie au moment de la construction de cellules dans les décharges, pour environ 2 400 \$. Le reste de l'augmentation a trait à des ajustements du fonds de roulement. L'augmentation pour le secteur américain a également trait à la construction de cellules dans les décharges et à des ajustements du fonds de roulement.

Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – croissance

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classés comme des investissements de croissance représentent les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs, et sont généralement financées au moyen des flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de croissance peuvent comprendre certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'achat de véhicules, de matériel, de conteneurs, de compacteurs à déchets, de mobilier, d'agencements et de matériel informatique pour soutenir la croissance interne de l'entreprise et honorer les contrats nouvellement obtenus.

Déduction faite de l'incidence du taux de change d'environ 1 100 \$, les investissements de croissance ont diminué d'environ 4 000 \$. Au Canada et aux États-Unis, les investissements de croissance ont diminué d'environ 2 300 \$ et 1 700 \$, respectivement, en grande partie en raison de la baisse des fonds nécessaires pour assurer le service aux termes des nouveaux contrats résidentiels obtenus en 2008.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA^(A) et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance visant des véhicules, du matériel ou des conteneurs se concrétiseront sur la durée de vie utile des actifs.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Dividendes et distributions

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ou par part de fiducie et les montants par APP.)

2009

Parallèlement à la conversion de la société d'une fiducie de revenu à une société par actions, les dates d'inscription et de paiement prévues relativement à ses dividendes réguliers, payables en 2009, s'établissent comme suit :

Calendrier prévu pour les dividendes réguliers (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action et par APP
31 mars 2009	15 avril 2009	0,125 \$
30 juin 2009	15 juillet 2009	0,125
30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,125
31 décembre 2009	15 janvier 2010	0,125
Total		0,500 \$

Parallèlement à la conversion de la société d'une fiducie de revenu à une société par actions, les dates d'inscription et de paiement prévues relativement à ses dividendes spéciaux, payables uniquement en 2009, s'établissent comme suit :

Calendrier prévu pour les dividendes spéciaux (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action et par APP
31 mars 2009	15 avril 2009	0,125 \$
30 juin 2009	15 juillet 2009	0,125
30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,125
17 décembre 2009	31 décembre 2009	0,125
Total		0,500 \$

2008

Le prédécesseur de la société a déclaré des distributions et des dividendes de 31 227 \$ aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation inscrits au cours de la période allant de janvier à mars 2008, soit un versement mensuel de 0,1515 \$ par part de fiducie et par APP.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ou par part de fiducie.)

2009	T1	Total
Produits		
Canada	88 396 \$	88 396 \$
É.-U. – sud	99 684	99 684
É.-U. – nord-est	90 738	90 738
Total des produits	278 818 \$	278 818 \$
Bénéfice net	12 259 \$	12 259 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,18 \$	0,18 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,17 \$	0,17 \$

2008	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	99 557 \$	104 999 \$	100 754 \$	85 768 \$	391 078 \$
É.-U. – sud	101 394	91 384	88 234	79 816	360 828
É.-U. – nord-est	97 923	97 164	91 274	78 763	365 124
Total des produits	298 874 \$	293 547 \$	280 262 \$	244 347 \$	1 117 030 \$
Bénéfice net (note 1, page 3)	12 901 \$	14 296 \$	17 960 \$	10 474 \$	55 631 \$
Bénéfice net par action ou par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,19 \$	0,21 \$	0,26 \$	0,15 \$	0,81 \$

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	89 418 \$	87 735 \$	86 019 \$	73 355 \$	336 527 \$
É.-U. – sud	77 479	82 278	80 398	74 535	314 690
É.-U. – nord-est	84 132	68 500	59 098	54 410	266 140
Total des produits	251 029 \$	238 513 \$	225 515 \$	202 300 \$	917 357 \$
Bénéfice net (note 1, page 3)	5 874 \$	12 584 \$	7 034 \$	12 515 \$	38 007 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,09 \$	0,18 \$	0,10 \$	0,19 \$	0,56 \$

Montant total approximatif de la croissance des produits entre le premier trimestre de 2007 et le premier trimestre de 2009

Produits du premier trimestre de 2007	202 300 \$
Apports à la croissance des produits	
Acquisitions réalisées de 2007 à 2009	63 700
Hausse nette des prix, des volumes et de la surcharge liée au carburant et à l'environnement, déduction faite de l'écart de conversion	12 800
Produits du premier trimestre de 2009	278 800 \$

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Principales données du bilan consolidé

	Canada Au 31 mars 2009	É.-U. Au 31 mars 2009	consolidées Au 31 mars 2009	Canada Au 31 décembre 2008	É.-U. Au 31 décembre 2008	consolidées Au 31 décembre 2008
Débiteurs	51 541 \$	77 074 \$	128 615 \$	55 551 \$	76 421 \$	131 972 \$
Actifs incorporels	23 793 \$	117 439 \$	141 232 \$	26 986 \$	119 841 \$	146 827 \$
Écart d'acquisition	61 629 \$	715 466 \$	777 095 \$	61 629 \$	694 968 \$	756 597 \$
Immobilisations	160 814 \$	334 976 \$	495 790 \$	163 517 \$	336 884 \$	500 401 \$
Actifs liés aux décharges	185 209 \$	580 884 \$	766 093 \$	185 305 \$	562 456 \$	747 761 \$
Fonds de roulement déficitaire (actif à court terme moins passif à court terme)	(47 735) \$	(4 975) \$	(52 710) \$	(32 310) \$	(4 399) \$	(36 709) \$

Débiteurs

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(3 357) \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(4 010) \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	653 \$

La diminution pour le secteur canadien s'explique principalement par le calendrier de recouvrement auprès de différentes municipalités, la diminution des volumes de déchets déposés dans les décharges, la nature saisonnière des activités et les mesures additionnelles visant le recouvrement des montants exigibles.

La conversion des devises compte pour une tranche d'environ 2 200 \$ de l'augmentation des débiteurs du secteur américain. Par conséquent, les débiteurs du secteur américain ont diminué d'environ 1 500 \$ d'une période à l'autre. La diminution s'explique en grande partie par la faiblesse de l'économie dans le secteur du nord-est des États-Unis, conjuguée à la saisonnalité et aux mesures additionnelles visant à recouvrer les montants exigibles.

Actifs incorporels

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(5 595) \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(3 193) \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(2 402) \$

La diminution dans le secteur canadien est entièrement liée à l'amortissement.

L'amortissement d'environ 5 800 \$, déduction faite de l'incidence du taux de change d'environ 3 400 \$, explique la diminution des actifs incorporels du secteur américain.

Écart d'acquisition

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	20 498 \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	- \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	20 498 \$

La conversion des devises compte pour une tranche d'environ 20 200 \$ de l'augmentation d'une période à l'autre de l'écart d'acquisition du secteur américain. Les ajustements à la juste valeur liés à la répartition préliminaire du prix

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

d'achat comptabilisé aux périodes correspondantes comptent pour le reste de l'augmentation d'un exercice à l'autre, soit environ 300 \$.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Immobilisations

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(4 611) \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(2 703) \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(1 908) \$

La diminution des immobilisations du secteur canadien est principalement imputable à l'amortissement, pour environ 6 600 \$, et aux ajustements du fonds de roulement, pour environ 4 100 \$. Les dépenses en espèces liées aux achats de véhicules, de matériel et de conteneurs, totalisant environ 8 100 \$, ont partiellement contrebalancé ces diminutions continues. Les ajouts aux immobilisations ont eu lieu pour assurer le service aux termes des nouveaux contrats résidentiels obtenus. La tranche résiduelle de la variation a trait à la cession d'immobilisations.

La baisse des immobilisations du secteur américain découle des éléments suivants : l'amortissement d'environ 16 200 \$, les cessions d'immobilisations d'environ 1 600 \$ et les ajustements du fonds de roulement d'environ 2 300 \$. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par des dépenses en immobilisations en espèces d'environ 7 700 \$ et par l'incidence du taux de change d'environ 9 700 \$. Les ajouts aux immobilisations ont eu lieu principalement pour maintenir les immobilisations actuelles de la société et pour assurer la croissance interne. La tranche résiduelle de la variation a trait aux gains constatés à la cession d'immobilisations.

Actifs liés aux décharges

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	18 332 \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(96) \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	18 428 \$

L'amortissement, y compris l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés d'environ 4 300 \$, explique essentiellement le recul des actifs liés aux décharges du secteur canadien. L'amortissement a été contrebalancé en partie par des ajouts d'environ 2 300 \$, des ajustements du fonds de roulement d'environ 1 200 \$ et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, qui constituent un élément hors trésorerie, d'environ 700 \$. Des activités de construction ont été menées principalement à la décharge de Lachenaie de la société au cours du trimestre.

L'augmentation pour le secteur américain s'explique principalement par la conversion des devises, qui totalise environ 16 400 \$, jumelée aux ajouts d'environ 7 100 \$, aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés d'environ 9 600 \$ et aux ajustements du fonds de roulement d'environ 600 \$. L'amortissement d'environ 10 500 \$, ainsi que les cessions et les pertes sur cessions, qui totalisent environ 4 800 \$, ont partiellement contrebalancé les augmentations précédentes. Des activités de construction menées à la décharge Seneca Meadows du Fonds constituent le principal facteur expliquant les ajouts d'actifs liés aux décharges au cours du trimestre.

Fonds de roulement déficitaire

Variation – Données consolidées au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(16 001) \$
Variation – Canada – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(15 425) \$
Variation – É.-U. – au 31 mars 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(576) \$

L'augmentation du fonds de roulement déficitaire du secteur canadien s'explique principalement par une diminution des débiteurs d'environ 4 000 \$, présentée ci-dessus, conjuguée à une augmentation des dividendes payables d'environ 14 400 \$. Les modifications apportées à la politique en matière de dividendes de la société dans le cadre de sa conversion d'une fiducie de revenu à une société par actions, conjuguées au placement d'actions de la société en mars 2009, ont constitué un facteur de l'augmentation des dividendes payables. Une augmentation des impôts exigibles, découlant en grande partie de la conversion de la société, et une diminution des charges payées d'avance découlant du reclassement dans les autres débiteurs de conteneurs achetés pour le compte de villes de la province de Québec ont été partiellement contrebalancées par la diminution des créditeurs et charges à payer découlant de paiements liés à l'achat d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges et à la charge de rémunération à payer au 31 décembre 2008.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Pour le secteur américain, la diminution des créditeurs et charges à payer a été largement contrebalancée par l'augmentation des dividendes payables, la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et la diminution des débiteurs. La diminution des créditeurs et charges à payer s'explique en grande partie par l'acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges et par la charge de rémunération à payer au 31 décembre 2008 et payée au cours du trimestre considéré. Les modifications apportées à la politique en matière de dividendes de la société ont constitué un facteur de l'augmentation des dividendes payables alors que la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découle des échéanciers. Les variations des débiteurs sont décrites précédemment.

Présentation du capital-actions en circulation

	31 mars 2009	
	Actions	\$
Actions ordinaires	67 344	1 096 673
Actions spéciales	11 137	-
Actions faisant l'objet de restrictions	(210)	(3 985)
Total de l'apport en capital	78 271	1 092 688

Capitaux propres

La société peut émettre en série un nombre illimité d'actions ordinaires, d'actions spéciales et d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Les actionnaires ordinaires ont droit à un vote par action ordinaire détenue et aux dividendes éventuellement déclarés par le conseil d'administration, le cas échéant. Les actionnaires ordinaires ont droit à leur part proportionnelle du reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société, sous réserve des droits des porteurs d'autres classes d'actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires.

Le 6 mars 2009, la société a conclu son appel public à l'épargne visant 8 500 actions ordinaires pour un produit brut total de 80 750 \$, soit 9,50 \$ l'action. La société a affecté le produit net de cet appel public à l'épargne, soit environ 61 500 \$ US, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de sa facilité de crédit à long terme américaine.

Le 30 mars 2009, la société a conclu l'option en cas d'attribution excédentaire de son appel public à l'épargne visant 1 275 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ l'action pour un produit brut total de 12 113 \$. La société a affecté le produit net de cette option en cas d'attribution excédentaire, soit environ 9 500 \$ US, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de sa facilité de crédit à long terme américaine.

Actions spéciales

Les porteurs d'actions spéciales ont droit à un vote par action spéciale détenue. Les actions spéciales ne confèrent pas le droit de recevoir des dividendes ou le reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société. Le nombre d'actions spéciales en circulation est équivalent aux droits d'échange de titres accordés aux porteurs des APP. Les porteurs d'actions spéciales ont le droit d'échanger une APP pour une action ordinaire de la société. Pour chaque APP échangée, une action spéciale est automatiquement annulée.

Actions privilégiées

Au 31 mars 2009, aucune action privilégiée n'avait été émise. Chaque série d'actions privilégiées sera assortie des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions établies par le conseil d'administration avant leur émission. Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas droit de vote, mais ils ont priorité de rang sur les porteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne le reliquat des biens et des actifs advenant la dissolution ou la liquidation de la société.

Part des actionnaires sans contrôle

Au 29 avril 2009, 10 879 APP avaient été converties en actions ordinaires de la société depuis l'émission du 21 janvier 2005. Chaque porteur de une APP reçoit un dividende correspondant à celui que reçoivent les porteurs d'actions ordinaires de la société. En présumant que la totalité des actions spéciales sont échangées contre des actions

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

ordinaires de la société, 78 481 actions ordinaires équivalentes seraient en circulation au 31 mars 2009.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Obligations contractuelles	31 mars 2009				
	Total	Paiements exigibles			
		À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	965 615 \$	47 000 \$	729 554 \$	- \$	189 061 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, montant non actualisé	497 833	11 360	18 231	24 119	444 123
Contrats de location-exploitation	41 195	7 497	9 973	7 932	15 793
Autres obligations à long terme ⁽³⁾	21 000	-	-	-	21 000
Total des obligations contractuelles	1 525 643 \$	65 857 \$	757 758 \$	32 051 \$	669 977 \$

Note :

⁽³⁾ Les autres obligations à long terme se composent des éléments suivants : des paiements en vertu d'un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo s'y rapportant durant la période comprise entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2034. La contrepartie conditionnelle liée à certaines acquisitions n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus.

Dette à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails des facilités de crédit à long terme de la société au 31 mars 2009 :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme dans les bilans consolidés)	Capacité disponible
Facilités de crédit à long terme canadiennes – présentées en dollars canadiens				
Débetures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$	- \$	- \$
Débetures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	305 000 \$	136 000 \$	24 916 \$	144 084 \$
Facilités de crédit à long terme américaines – présentées en dollars américains				
Emprunt à terme	195 000 \$	195 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	588 500 \$	276 000 \$	126 903 \$	185 597 \$
Obligations industrielles	104 000 \$	104 000 \$	- \$	- \$

Débetures garanties de premier rang, série A

La société prévoit faire un prélèvement sur sa facilité de crédit renouvelable canadienne afin de rembourser la totalité de ses débetures garanties de premier rang, série A, lesquelles arrivent à échéance le 26 juin 2009. Un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives à l'égard du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A) du secteur canadien puisque la détermination de ces clauses tient compte des prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et des emprunts sous forme de débetures garanties de premier rang. Si les taux d'intérêt sur les emprunts à taux variables demeurent à leurs niveaux actuels, la société réalisera des économies sur les intérêts débiteurs d'environ 4,0 % sur des emprunts de 47 000 \$, de la date du remboursement jusqu'à la fin de l'exercice 2009.

Emprunt à terme et facilité de crédit renouvelable américains

Avec prise d'effet le 31 mars 2009, aux termes des clauses restrictives, le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A) a été abaissé et ne doit pas dépasser 4,0 fois. Simultanément, la facilité de crédit à long terme américaine

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

exclut la possibilité pour la société américaine de verser des dividendes advenant que le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A) excède 3,9 fois, ce qui représente une diminution par rapport au seuil précédent de 4,15 fois.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^(A)

Au 31 mars 2009, la société respectait les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit à long terme. Les obligations liées aux clauses restrictives s'appliquant au ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^(A) de la société ne sont pas assujetties aux variations des taux de change. Par conséquent, le maintien du taux de change à un niveau de parité entre le Canada et les États-Unis donne lieu à un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^(A) de 2,71 fois. Nous rappelons aux lecteurs que les contributions au BAIIA^(A) tirées des acquisitions conclues dans les douze derniers mois ne sont pas comprises dans le ratio susmentionné et que la société dispose de deux facilités de crédit renouvelables pour appuyer les activités de ses secteurs canadien et américain, qui exigent la réalisation de tests liés aux clauses restrictives qui doivent être présentés de manière indépendante.

Ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A)

Au 31 mars 2009, le ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^(A) pour le Canada et les États-Unis, tel qu'il est défini et calculé conformément aux clauses restrictives sous-jacentes des facilités de crédit à long terme au Canada et aux États-Unis, se présente comme suit :

	Canada	É.-U.
Ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA ^(A)	1.96	3.44
Ratio maximal ⁽⁴⁾ de la dette financée par emprunt sur le BAIIA ^(A)	2.75	4.00

Note :

⁽⁴⁾ En vertu des clauses restrictives, le ratio de la dette financée par emprunt à même la facilité de crédit à long terme américaine sur le BAIIA^(A) a été abaissé et ne devra pas dépasser 4,0 au 31 mars 2009, comparativement à 4,25 au 31 décembre 2008. Simultanément, la facilité de crédit à long terme américaine exclut la possibilité pour la société américaine de verser des dividendes advenant que le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A) excède 3,9 (4,15 au 31 décembre 2008). La société prévoit financer la totalité, ou une tranche importante, des paiements de dividendes pour 2009 au titre de ses activités canadiennes, et elle a utilisé le produit net du placement de mars 2009 pour rembourser les avances sur sa facilité de crédit renouvelable américaine.

Risques et restrictions

Une tranche de l'emprunt à terme de la société, ses deux facilités de crédit renouvelables et une tranche de ses obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. La société a couvert un montant de 195 000 \$ US en vertu du taux variable sur sa facilité de crédit à long terme américaine. Le reste des montants tirés sur la facilité de crédit à long terme américaine, soit un montant de 276 000 \$ US, ainsi que les montants tirés sur la facilité de crédit renouvelable canadienne de la société, qui totalisent 136 000 \$, et les montants prélevés sur une tranche des obligations industrielles, soit un montant de 59 000 \$ US, sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable se traduit par une variation des intérêts débiteurs annualisés de 2 760 \$ US, de 1 360 \$ et de 590 \$ US sur la facilité de crédit à long terme américaine, sur la facilité de crédit renouvelable canadienne et sur les obligations industrielles de la société, respectivement.

En vertu des conditions liées à ses débentures, à son emprunt à terme, à ses facilités de crédit renouvelables et à ses obligations industrielles (collectivement les « facilités »), la société est tenue de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs de la société suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions rattachées aux facilités comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction de la société à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, la capacité de la société à contracter des dettes supplémentaires, à grever ses biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des dividendes sur les actions et les APP au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres emprunts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui obligent la société à respecter

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

certaines ratios financiers et à se soumettre à certains tests visant à évaluer sa situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait se solder par un remboursement anticipé. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs de la société suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

La direction de la société étudie activement les différentes possibilités de financement.

Autres

En avril 2008, DBRS a confirmé sa notation de BBB (faible) sur les débentures canadiennes garanties de premier rang de séries A et B de la société. Par la suite, la notation a été mise sous surveillance en attente des résultats de la conversion de la société. En juillet 2008, Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé sa notation de BB sur l'emprunt à terme américain et la facilité de crédit renouvelable américaine de la société et a attribué une nouvelle notation de B+ aux obligations industrielles d'un montant de 45 000 \$ US, lesquelles ont été converties d'un taux d'intérêt variable à un taux fixe. En octobre 2008, Moody's Investor Services a confirmé sa notation de B1 sur l'emprunt à terme américain et la facilité de crédit renouvelable américaine de la société et fait passer sa perspective à négative. La perspective négative pourrait être ajustée, mais seulement après la modification d'une des clauses restrictives à l'égard de la réduction du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA^(A) à 4,0 en mars 2009 ou une réduction manifeste des ratios actuels.

Flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2009	2008	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :			
Activités d'exploitation	60 978 \$	42 934 \$	18 044 \$
Activités d'investissement	(22 968) \$	(41 758) \$	18 790 \$
Activités de financement	(40 497) \$	3 373 \$	(43 870) \$

Activités d'exploitation

L'incidence du taux de change compte pour environ 6 100 \$ de la variation d'une période à l'autre alors que les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont compté pour environ 8 800 \$. Comme il a été mentionné précédemment, les modifications apportées à la politique en matière de dividendes de la société dans le cadre de sa conversion d'une fiducie de revenu à une société par actions, conjuguées au placement d'actions de la société en mars 2009, ont constitué un facteur de l'augmentation des dividendes payables et, par conséquent, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, d'environ 16 800 \$. Les diminutions des créditeurs et charges à payer, qui ont partiellement contrebalancé l'augmentation des dividendes payables, s'expliquent par les écarts temporels des charges liées aux immobilisations et aux actifs liés aux décharges, conjugués aux paiements liés à la rémunération de la direction au premier trimestre.

Activités d'investissement

La baisse des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique presque exclusivement par la diminution des acquisitions d'environ 18 800 \$ d'une période à l'autre. Le remboursement sur la dette à long terme et l'accent continu mis sur les activités ont ralenti les activités d'acquisition de la société pour la période considérée. Les ajustements du fonds de roulement ont constitué le principal facteur de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, lesquelles visent principalement à répondre aux besoins des nouveaux contrats résidentiels obtenus et des activités de construction. Le produit net à la vente d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges a partiellement contrebalancé ces augmentations.

Activités de financement

Le produit net du placement d'actions de la société d'environ 88 400 \$ a été affecté au remboursement d'emprunts en cours aux termes de sa facilité de crédit à long terme américaine. En outre, la société a affecté environ 38 100 \$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et du produit de la vente d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges au remboursement sur la dette à long terme au Canada et aux États-Unis, comparativement à des

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

emprunts nets d'environ 34 600 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les modifications apportées à la politique en matière de dividendes de la société et la diminution des activités d'acquisition de la société ont constitué le principal facteur de la diminution des emprunts nets d'une période à l'autre.

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de l'enfouissement des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à l'enfouissement est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels.

Risques et incertitudes

La société doit faire face à divers risques et incertitudes. Un sommaire de ces risques est présenté ci-après. Des détails additionnels sont présentés dans la notice annuelle 2008 de la société accessible à l'adresse www.sedar.com.

- renouvellement ou maintien des permis d'exploitation des décharges
- endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux
- ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale
- accent continu mis sur la croissance au moyen d'acquisitions
- gestion continue de la croissance des activités
- perte de contrats en raison d'appels d'offres ou de résiliation anticipée
- dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination
- concentration géographique des activités
- concentration de la clientèle
- conditions météorologiques et nature saisonnière des activités
- conventions collectives
- transfert des surcharges liées au carburant
- confiance accordée aux membres clés de la haute direction
- prise de décisions au niveau local
- cautionnements, lettres de crédit et assurance
- pertes non assurées et sous-assurées
- législation et réglementation gouvernementales
- réglementation et litiges environnementaux
- contamination de l'environnement
- concurrence
- initiatives gouvernementales visant à réduire l'enfouissement de déchets par la promotion de solutions de rechange
- contrôle et influence des porteurs d'actions privilégiées de participation
- risque de change
- estimations comptables
- contrôle interne à l'égard de l'information financière et procédures de contrôle en matière de communication de l'information
- effet de dilution possible pour les actionnaires
- échanges futurs de parts des actionnaires sans contrôle
- conditions du marché donnant lieu à la volatilité du cours des actions
- incertitude à l'égard du paiement des dividendes et du niveau de ceux-ci

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché dans le but d'accroître la valeur procurée à ses actionnaires de manière continue. L'objectif de la direction est l'amélioration

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

continue, synonyme de croissance soutenue des produits et de gestion efficace des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur des préoccupations de la société; pour ce faire, celle-ci cherchera des moyens d'élargir ses activités, d'accroître sa clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation. Le dynamisme de la société repose sur les éléments suivants : une croissance interne historique soutenue, la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, un processus d'exploitation rigoureux, des besoins prévisibles en matière d'investissements de remplacement et des flux de trésorerie stables. La direction est déterminée à continuer de gérer activement ces forces.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Acquisitions stratégiques

À long terme, la société maintient son engagement à analyser et à saisir les occasions d'acquisitions sur de nouveaux marchés et d'acquisitions stratégiques complémentaires. Les perturbations actuelles touchant l'économie et les marchés financiers ont eu une incidence sur la stratégie d'acquisition de la société. Ainsi, à court terme, la direction s'attend à ne mener à terme que des acquisitions complémentaires rentables.

Activités

La direction cherche activement à élargir la portée de ses divers permis à l'égard de certaines décharges, à mesure que les permis arrivent à échéance. De plus, elle étudie activement différentes possibilités en vue de remplacer sa décharge de Calgary et elle poursuit ses efforts en vue de l'agrandissement de la décharge de Lachenaie. Au mois de juin 2008, la société a obtenu un certificat d'autorisation prorogeant jusqu'en juillet 2009 son permis d'exploitation à la décharge de Lachenaie tandis que la direction travaille à l'élaboration d'un projet d'expansion à long terme. Les dépenses liées à l'aménagement à l'égard du projet d'expansion de la décharge de Lachenaie sont comptabilisées au bilan consolidé de la société dans les actifs d'aménagement des décharges.

Les surcharges liées au carburant et aux marchandises et les coûts environnementaux, y compris les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, continueront d'être transférés aux clients en vue d'éliminer les variations des frais d'exploitation dans les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société. Compte tenu des conditions actuelles du marché, la direction a conclu des ententes de couverture et elle continue d'examiner des options de couverture en ce qui a trait au carburant. Il est rappelé aux lecteurs que la hausse du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement donne lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîne une diminution de la marge brute d'exploitation (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Des volumes importants de déchets ont été déposés dans les décharges, lesquelles pourraient ne plus être en mesure d'accepter ces mêmes quantités.

Les soumissions en vue d'obtenir des contrats résidentiels et des contrats gouvernementaux pourraient donner lieu à d'importantes dépenses en immobilisations et obliger la société à puiser dans ses facilités de crédit à long terme. Le BAIIA^(A) découlant de l'obtention de nouveaux contrats se concrétisera dans les prochaines périodes.

Autres

Imposition

Parallèlement à la réalisation de la conversion de la société, d'une fiducie de revenu à une société par actions, les effets intersociétés existants dans la structure préalable ont de fait été remboursés ou capitalisés. Par conséquent, les intérêts débiteurs intersociétés pris en charge par les filiales de la société ne peuvent plus être utilisés aux fins d'abris fiscaux pour le revenu assujéti à l'impôt, une fois la conversion effectuée. Dès que la société utilisera le montant disponible en vertu de l'abri fiscal que lui procure le report en avant de ses pertes, sa charge d'impôts s'en trouvera augmentée.

Financement de la croissance stratégique

Un des principaux objectifs à long terme de la direction consiste à favoriser la croissance interne de l'entreprise, de même que la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques. La croissance au moyen d'acquisitions stratégiques est tributaire de la capacité de la société à avoir accès aux capitaux d'emprunt et aux capitaux propres sur les marchés financiers. Toute restriction aura une incidence sur la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques de la société.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Le cas échéant, les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont imputées à la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu de la société. De plus, une hausse des dividendes versés ou la diminution de la capacité d'IESI de rembourser du capital entraînera un accroissement des retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère de la société.

Optimisation des pertes fiscales et efficacité fiscale de la structure

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

La direction étudie périodiquement sa structure organisationnelle en vue de favoriser l'efficacité fiscale et d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales au sein de la structure. La société est d'avis qu'elle engagera des frais de restructuration supplémentaires à cet égard.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Amortissement

Jusqu'au 31 décembre 2008, la société a appliqué la norme comptable de l'ICCA visant les regroupements d'entreprises (chapitre 1581). Aux termes de cette norme, la société était tenue de comptabiliser toutes ses acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Conformément à cette méthode, la société devait constater la juste valeur de tous les actifs acquis et les passifs pris en charge et constater tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements à la juste valeur augmentaient habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donnait lieu, en général, à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels de la société comprend non seulement l'amortissement du coût initial, mais également l'amortissement des ajustements à la juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que la société connaisse une croissance interne, une partie importante de sa croissance est réalisée au moyen d'acquisitions. Par conséquent, l'amortissement de la société comprend d'importants ajustements à la juste valeur. Les plus importants ajustements à la juste valeur enregistrés par la société sont liés à la création de la société préexistante de la société, au premier appel public à l'épargne de la société, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de la décharge Ridge et de Winters Bros. En raison de la difficulté d'isoler chaque ajustement à la juste valeur lié à chacune des acquisitions conclues par la société, les montants présentés ci-après illustrent l'incidence des ajustements à la juste valeur sur l'amortissement de la société au 31 décembre 2008 : les ajustements à la juste valeur des actifs liés aux décharges et les actifs incorporels constatés lors du premier appel public à l'épargne de la société ont compté pour environ 21 300 \$, ou 11,9 %, de l'amortissement de la société en 2008, et les ajustements à la juste valeur des immobilisations et des actifs liés aux décharges constatés lors de l'acquisition d'IESI ont compté pour environ 20 000 \$, ou 11,2 %, de l'amortissement de la société en 2008. Les ajustements à la juste valeur sont constatés au titre de l'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Pour les actifs liés aux décharges, les ajustements à la juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. Étant donné que la société poursuit sa croissance au moyen d'acquisitions, l'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera partiellement contrebalancée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

Estimations comptables critiques

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

La société a recours à diverses hypothèses afin d'établir les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, incluant, sans s'y limiter : les estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture, les hypothèses formulées par les participants du marché pour établir ces estimations (incluant l'inflation, les hausses de prix et les incertitudes inhérentes au calendrier des travaux), la cote de crédit de la société, le taux d'intérêt sans risque, les conditions économiques et financières actuelles, les estimations en matière de capacité d'enfouissement des décharges, le calendrier des dépenses, ainsi que la surveillance et les règlements gouvernementaux.

Des augmentations ou des diminutions importantes des estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture ou des hypothèses formulées par les participants du marché pour établir ces estimations pourraient avoir une incidence négative ou positive importante sur la situation financière et le rendement de la société, toutes choses étant égales par ailleurs. Les matériaux dont le prix dépend du prix des marchandises, incluant entre autres le coût du carburant ou d'autres marchandises, et dont la valeur varie selon divers facteurs ou conditions liés au marché, pourraient avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les estimations techniques. Les augmentations et les diminutions des estimations de prix seront comptabilisées sur la période au cours de laquelle la décharge accepte les déchets. Cependant, les révisions à la hausse des coûts estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté, tandis que les révisions à la baisse sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Toutes choses étant égales par ailleurs, une diminution du taux d'intérêt sans risque ou du différentiel du taux d'intérêt de la société, ou des deux, sur le taux d'intérêt sans risque se traduira en tout temps par une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les estimations des coûts étant fondées sur des techniques d'actualisation. Inversement, une augmentation se traduira en tout temps par une diminution des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Des variations de n'importe laquelle de ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société.

Toutes choses étant égales par ailleurs, une diminution ou une augmentation du taux d'inflation prévu se traduira en tout temps par une diminution ou une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Une variation des hypothèses formulées relativement au taux d'inflation pourrait avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société.

Les estimations de la capacité d'enfouissement des décharges sont révisées au moins une fois par exercice selon des informations tirées des enquêtes d'ingénieurs indépendants. Une augmentation des estimations relatives à la capacité d'enfouissement découlant de changements de permis ou de conception de décharge, de modifications des hypothèses relatives à la capacité d'enfouissement autorisée ou au compactage n'aura en aucun temps d'incidence sur les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, mais aura une incidence sur la comptabilisation des charges pour les périodes ultérieures. Toutes choses étant égales par ailleurs, les charges de désactualisation comptabilisées au titre de charges d'exploitation augmenteront, ce qui viendra par conséquent réduire le BAIIA^(A), une diminution correspondante étant comptabilisée aux charges d'amortissement des décharges. L'inverse s'appliquerait également dans le cas d'une diminution des estimations relatives à la capacité d'enfouissement. Des variations des estimations de la capacité d'enfouissement des décharges pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société.

Des changements au calendrier des dépenses, aux types de dépenses ou aux périodes de surveillance établis en vertu de la surveillance et des règlements gouvernementaux pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société. Si le calendrier des dépenses est repoussé plus près de l'échéance, les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges augmenteront. Des changements liés à la surveillance et aux règlements gouvernementaux pourraient faire augmenter ou diminuer les coûts estimatifs et en modifier le calendrier, ou encore se traduire par une augmentation ou une diminution des estimations relatives à la capacité en raison de l'extension ou de la diminution de la durée de vie des permis. Un changement gouvernemental rendant le permis d'exploitation d'une décharge inactif se traduirait par une comptabilisation accélérée par la société des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, lesquels feraient augmenter les montants inscrits au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, augmentation qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par les concurrents ou une hausse importante des coûts ne puissent être neutralisées au moyen de l'augmentation du tarif de déversement et aient par conséquent une incidence sur la rentabilité des activités des décharges ou sur leur capacité de continuité de l'exploitation.

Actifs liés aux décharges

Un peu comme pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, le calcul du taux d'amortissement des actifs liés aux décharges exige que la société ait recours à diverses hypothèses incluant, sans s'y limiter : les estimations techniques relatives aux matériaux et à la main-d'œuvre requis pour construire une décharge, l'inflation, les estimations relatives à la capacité des décharges, ainsi que la surveillance et les règlements gouvernementaux.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Des modifications de toute estimation prospective, incluant les changements touchant les matériaux dont le prix dépend du prix des marchandises, les conditions économiques ou socioéconomiques ayant une incidence sur le taux d'inflation, les changements de permis ou de conception de décharge, les estimations relatives à la capacité d'enfouissement autorisée ou au compactage et ayant une incidence sur les estimations relatives à la capacité d'enfouissement, ainsi qu'un changement de gouvernement ou un changement instauré par un gouvernement ayant une incidence sur les coûts de construction estimatifs ou sur la capacité, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société. Des changements venant augmenter les coûts estimatifs ou réduire ou restreindre les estimations relatives à la capacité d'enfouissement se traduiraient par une augmentation des charges d'amortissement des actifs liés aux décharges sur les périodes à venir, mais n'auraient pas d'incidence immédiate sur les actifs liés aux décharges capitalisés. Des changements venant réduire les coûts estimatifs ou augmenter les estimations relatives à la capacité d'enfouissement auront une incidence inverse.

Le coût capitalisé des actifs liés aux décharges comprend des sommes engagées relativement au développement, à l'expansion et à l'obtention des permis d'exploitation des décharges. Ces sommes sont amorties sur la période de temps au cours de laquelle les décharges reçoivent des déchets, et toute modification des estimations relatives à la capacité d'enfouissement aura une incidence sur la période au cours de laquelle ces coûts sont amortis. Un changement gouvernemental rendant le permis d'une décharge inactif se traduirait par une comptabilisation par la société d'une charge de dépréciation sur les actifs liés aux décharges, charge qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par les concurrents ou une hausse importante des coûts ne puissent être neutralisées au moyen de l'augmentation du tarif de déversement et aient par conséquent une incidence sur la rentabilité des activités des décharges ou sur leur capacité de continuité de l'exploitation.

Écart d'acquisition

La société procède à des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition au moins une fois par année, ou plus fréquemment lorsque surviennent des événements ou des circonstances à la suite desquels il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation soit inférieure à sa valeur comptable. Un test de dépréciation comprend deux étapes. Au cours de la première étape, la société doit comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable : si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, celle-ci n'est pas considérée comme ayant subi une perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité est comparée à sa valeur comptable afin de mesurer la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur égale à l'excédent est comptabilisée. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée de la même façon que pour un écart d'acquisition lié à un regroupement d'entreprises, à savoir que l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les montants inscrits au titre de son actif et de son passif constitue la juste valeur de son écart d'acquisition. La juste valeur représente le montant pour lequel un élément peut être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération réelle entre parties consentantes, soit dans un autre contexte que celui d'une vente forcée ou d'une liquidation. Afin d'établir la juste valeur, la société peut avoir recours à diverses techniques d'évaluation, incluant une méthode fondée sur le multiplicateur de marché. Par conséquent, si la valeur d'entreprise de la société venait à diminuer en raison de l'érosion du prix de ses actions, ou si le BAIIA^(A) de la société diminuait en raison d'une récession plus sévère et plus longue, l'écart d'acquisition pourrait subir une perte de valeur, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière et le rendement de la société.

La société continuera de surveiller la conjoncture économique et les conditions financières afin d'effectuer un nouveau test de dépréciation à l'égard de l'écart d'acquisition si la situation l'exige.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et selon les taux d'imposition et les lois fiscales pratiquement en vigueur qui s'appliqueront au moment où les écarts sont censés se résorber. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle la modification a lieu. Les

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

reports prospectifs de pertes fiscales non utilisées dont la réalisation n'est pas plus probable qu'improbable sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value dans le calcul des actifs d'impôts futurs.

Des modifications importantes des taux d'imposition et des lois fiscales pratiquement en vigueur, ou des estimations relatives aux écarts temporaires, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société. En outre, des modifications de règlement ou un bénéfice imposable insuffisant pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à utiliser ses pertes fiscales reportées en avant, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur ses impôts futurs.

Réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident

La société est autoassurée à l'égard de certaines responsabilités générales, civiles et d'indemnisation des accidents du travail. En ce qui a trait aux réclamations autoassurées, la couverture d'assurance en excédent des pertes est maintenue pour les incidents dont les réclamations dépassent 250 \$ US et 500 \$ US, selon la période de police au cours de laquelle la réclamation est déposée. Chaque année, la société utilise des rapports d'actuaire indépendants afin d'élaborer des estimations à l'égard des réclamations présentées et des réclamations reçues, mais pas encore présentées.

Des variations importantes des hypothèses utilisées dans l'évaluation et la constitution de réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, incluant les réclamations classées et non présentées, l'historique des réclamations, la fréquence des réclamations et le montant des indemnisations connexes pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur la situation financière et le rendement de la société.

Autres

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : estimation de la provision pour créances douteuses; hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement à l'égard des actifs d'aménagement des décharges; durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels liés aux acquisitions; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur incluant, sans s'y limiter, les taux d'intérêt et d'inflation; estimations servant à l'établissement des montants futurs au titre des régimes d'avantages sociaux futurs incluant, sans s'y limiter, les taux d'actualisation, les taux de rendement à long terme prévus des actifs des régimes, les taux d'augmentation de la rémunération et la durée de service restante moyenne des employés actifs.

Questions environnementales

Législation et réglementation gouvernementales

La société est assujettie à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter ses activités ou accroître ses charges d'exploitation.

Le matériel, les installations et les activités de la société sont assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et la sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets, et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter les activités de la société et sa croissance.

Le respect des exigences réglementaires par la société est coûteux. La société pourrait être tenue d'améliorer, de compléter ou de remplacer son matériel et ses installations et de modifier ses activités de décharge et, si elle est incapable de respecter les exigences réglementaires applicables, elle pourrait être tenue de fermer des décharges. La société pourrait ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour se conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance d'après-fermeture d'installations et obliger la société à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale des États-Unis intitulée Resource Conservation and Recovery Act of 1976, dans sa version modifiée. Si IESI ne respecte pas les règlements du sous-titre D, il pourrait être tenu d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence, ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne font pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur IESI. Toute obligation financière incombant à la société en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à ses activités et à ses résultats.

Certaines activités d'élimination des déchets de la société nécessitent des déplacements entre des États, des provinces et des comtés ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis. À l'avenir, les activités de collecte, de transfert et de décharge de la société pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets inter-États. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où IESI exploite notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la société. De plus, la direction estime que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport inter-États et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Les activités de collecte, de transfert et de décharge d'IESI pourraient également être touchées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable était adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers utilisées par IESI.

En 1996, le Conseil de la Ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la Ville de New York, anciennement la Trade Waste Commission (la « Business Integrity Commission »), et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la Ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder les acquisitions par la société dans la Ville de New York et, de ce fait, limiter sa capacité d'élargir ses activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. Si des redevances supplémentaires étaient imposées dans des États où la société exerce ses activités et que cette dernière n'était pas en mesure de faire payer ces redevances par ses clients, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation.

La société ainsi que ses hauts représentants, ses gestionnaires et ses autres employés doivent observer les exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses et, au Canada, elles prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles la société sera assujettie pourraient l'obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont elle exerce ses activités, et pourraient avoir une incidence défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Réglementation et litiges environnementaux

La société pourrait faire l'objet de poursuites en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de ses prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Ses permis d'exploitation pourraient également faire l'objet de contestations devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance serrée de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou juridiques, notamment des poursuites en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à annuler ou à refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, les sanctions pécuniaires civiles ou criminelles, les peines d'emprisonnement, la suspension ou la révocation du permis et les injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de révoquer ou de refuser le renouvellement du permis d'exploitation, des franchises ou des licences de la société pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, les citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels la société exercera ses activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs aux activités de la société.

La société a reçu à l'occasion et pourrait recevoir dans le cours normal de ses activités des citations ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que ses activités ne sont pas conformes à ses permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. La société s'efforce généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens afin de résoudre les problèmes soulevés par ces citations ou avis. Cependant, la société pourrait ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir aux actions en justice ou à d'autres procédures formelles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour les services de la société et avoir une incidence défavorable sur ses produits d'exploitation. Un jugement important à l'encontre de la société, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le respect par IESI des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la Clean Air Act of 1970, dans sa version modifiée, pourrait un jour nécessiter l'installation d'un équipement dispendieux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Contamination de l'environnement

La société pourrait être tenue responsable de la contamination de l'environnement relativement à ses installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. La société pourrait également faire l'objet de publicité négative si elle était reconnue comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

La société pourrait être responsable envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) contaminent ou ont contaminé ses propriétés, notamment le sol ou l'eau sous ses propriétés, ou si ces substances provenant de ses propriétés contaminent ou ont contaminé les propriétés de tiers. La société pourrait également être tenue responsable de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de ses activités ou s'est produite avant que la société ne soit devenue propriétaire de ces propriétés ou ne les ait exploitées. La société pourrait également être tenue responsable de la contamination de l'environnement dans des propriétés où elle a transporté de telles substances ou a fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que la société pourrait avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même si elle n'a pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si la société pourrait réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, elle pourrait ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que la société soit tenue responsable et qu'elle ne parvienne pas à trouver les tiers qu'elle peut contraindre à contribuer à ses dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, la société a déjà acquis et pourrait encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir manipulé et entreposé, ou qui manipuleront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations, où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises par la société et d'autres facteurs, la société pourrait être tenue responsable du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que la société a obtenus ou obtient dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, l'assurance existante ne couvre pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

La société pourrait faire l'objet d'actions en justice de la part des autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

La décharge Tantalo, décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux ». En septembre 2003, le Department of Environmental Conservation (le « DEC ») a délivré une ordonnance de consentement obligeant la décharge Seneca Meadows à élaborer un programme de restauration de site de déchets dangereux pour la décharge. Comme les travaux de restauration sont en cours, le coût de restauration total pourrait varier. En octobre 2003, IESI a contracté une police d'assurance avec plafonnement des coûts de nettoyage d'une durée de 10 ans qui offre une couverture supplémentaire de 25 000 \$ US (avec une quote-part de 10 %) en sus de la franchise auto-assurée des frais de restauration estimatifs. L'éventualité que le coût total du respect de ces exigences et de restauration dépasse largement les réserves

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

applicables et la couverture d'assurance de la société pourrait avoir une incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Adoption de nouvelles conventions comptables

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté la norme comptable de l'ICCA portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels (le « chapitre 3064 »). Le chapitre 3064 de l'ICCA établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels générés en interne. L'adoption du chapitre 3064 de l'ICCA n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la société.

Regroupements d'entreprises

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté prospectivement la norme comptable de l'ICCA portant sur les regroupements d'entreprises (le « chapitre 1582 »), qui a remplacé le chapitre 1581 portant sur les regroupements d'entreprises (le « chapitre 1581 »). Ce chapitre expose divers changements, y compris sans s'y restreindre : une définition élargie d'une entreprise, l'exigence d'évaluer à la juste valeur tous les regroupements d'entreprises et toute participation ne donnant pas le contrôle et l'exigence de comptabiliser les actifs et les passifs d'impôts futurs ainsi que les coûts d'acquisition et les coûts connexes au titre de charges de la période. Le chapitre 1582 de l'ICCA a été appliqué prospectivement à tous les regroupements d'entreprises à compter du 1^{er} janvier 2009 et par conséquent, son adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés antérieurement.

États financiers consolidés

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté prospectivement la norme comptable de l'ICCA portant sur les états financiers consolidés (le « chapitre 1601 ») qui, combinée avec la norme portant sur la participation sans contrôle (le « chapitre 1602 »), remplace la norme sur les états financiers consolidés (le « chapitre 1600 »). Le chapitre 1601 de l'ICCA définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés et porte expressément sur l'établissement d'états financiers consolidés par suite d'un regroupement d'entreprises dans le cadre duquel une société a acquis une participation dans une autre société. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés présentés antérieurement par la société.

Participation sans contrôle

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté prospectivement la norme comptable de l'ICCA portant sur la participation sans contrôle (le « chapitre 1602 ») qui, combinée avec le chapitre 1601 de l'ICCA, remplace la norme sur les états financiers consolidés (le « chapitre 1600 »). Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale dans des états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises. Ce chapitre doit être appliqué de façon prospective, avec certaines exceptions. L'adoption du chapitre 1602 de l'ICCA modifie la présentation, par la société, de la part des actionnaires sans contrôle, qui est passée des capitaux propres mezzanines aux capitaux propres dans le bilan consolidé. La part des actionnaires sans contrôle n'est plus déduite dans le calcul du bénéfice net. Le bénéfice net et chacun des autres éléments du résultat étendu sont plutôt affectés à l'avoir des actionnaires et à la part des actionnaires sans contrôle. L'adoption de ce chapitre a une incidence sur la façon dont la société calcule le bénéfice net présenté dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu, sur la présentation du bénéfice net et de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des flux de trésorerie et sur la présentation de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des capitaux propres.

Nouvelles conventions comptables devant être adoptées

Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que le passage aux IFRS prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société entend déposer un prospectus préalable de base simplifié provisoire et faire une demande d'inscription à la New York Stock Exchange en 2009. Par conséquent, la société prévoit présenter ses résultats financiers consolidés conformément aux PCGR des États-Unis à compter de 2009 et effectuer sa transition aux IFRS conformément au calendrier établi par la Securities and Exchange Commission.

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Définitions du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles

^(A) Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », « le gain net ou la perte nette de change », « le gain net ou la perte nette sur les instruments financiers », les « autres charges » et les « impôts sur les bénéfices ». Le BAIIA est une expression utilisée par la société qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité de la société et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, du gain net ou de la perte nette sur les instruments financiers, du gain net ou de la perte nette de change et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, de certains frais de financement, d'autres charges et des impôts exigibles). Pour la direction, le conseil d'administration de la société et ses prêteurs, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles^(B). Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Amortissement – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et de capitaux propres de la société, ainsi que des taux d'intérêt; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement de la société et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Frais de financement – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement de la société et ils représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – Le produit de la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges est soit réinvesti dans des immobilisations ou des actifs liés aux décharges supplémentaires ou de remplacement, soit utilisé pour rembourser la facilité de crédit renouvelable de la société.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste hors trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Gain net ou perte nette sur les instruments financiers – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur les instruments financiers n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

BFI CANADA LTD.

Notes complémentaires

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 (non vérifié – en milliers, sauf les montants par action ou par part de fiducie et sauf indication contraire)

Autres charges – Les autres charges représentent généralement les sommes versées à certains membres de la direction de sociétés acquises afin de les retenir au sein de la société. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Impôts sur les bénéfices – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes de la société.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu, du poste « Bénéfice avant les éléments suivants » jusqu'au poste « Bénéfice net ».

^(B) La société a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles », en plus du bénéfice net (de la perte nette), comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et cette mesure est préparée avant que les dividendes et les distributions ne soient déclarés; il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de rendre la présentation d'information de la société conforme à celle des autres sociétés américaines du secteur des déchets, d'évaluer les principales sources de flux de trésorerie de la société et son utilisation de ceux-ci ainsi que d'évaluer la capacité de la société de respecter sa politique en matière de dividendes. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles » dans ce rapport de gestion a le sens donné dans cette note.